



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	
En exercice	11
Présents	7
Votants	10

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE,
Le 24 septembre,
Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M.
André BERTERO.

N° 2024/23 -

Date de la convocation municipale : 17 septembre 2024

OBJET :

Approbation des travaux de proximité proposés pour l'exercice 2025 et de la demande de subvention correspondante auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Présent(e)s :

Mmes Régine FARLIN – Sophie KERNEN – & MM. André BERTERO – Alain BROUSSE – Christian DENANS – Stephan LUCIBELLO – Jean de PALEVILLE

Absent(e)s excusé(e)s :

Mme Mélanie GALVEZ donne pouvoir à Mme Sophie KERNEN
Mme Natacha GRISONI donne pouvoir à M. Christian DENANS
Mme Véronique LEFUR donne pouvoir à M. Stephan LUCIBELLO

Absent(e)s non excusé(e)s :

M. Alain GRANDGIRARD

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'à chaque début d'exercice, il convient d'effectuer différents aménagements et programmer des travaux d'entretien nécessaires sur le territoire communal.

A cet effet, il propose d'examiner en détail le plan de financement prévisionnel ci-dessous reprenant différents projets sur lesquels les conseillers municipaux sont invités à se prononcer, la part de l'autofinancement communal représentant 30 % des travaux, soit 7 656,00 € et la part départementale représentant 70 % des travaux, soit 17864,00 €.

Nature des travaux	Montant HT	Vote Pour	Vote Contre	Abstention
Mise en place clôture Jardins Partagés	15 000,00 €	8	2	0
Reprise d'un mur rue S. Allemand	2 750,00 €	9	1	0
Démolition bassin	4 240,00 €	9	1	0
Modification du portail de la salle des mariages	1 210,00 €	9	1	0
<i>Sous-total</i>	<i>23 200,00 €</i>			
Aléas de chantier (10 %)	2 320,00 €			
Montant total des travaux à financer	25 520,00 €			
Subvention du Conseil Départemental (70 %)	17 864,00 €			

Après avoir examiné les différents devis et en avoir débattu, le Conseil Municipal,

- à 8 voix pour : Mmes Régine FARLIN - Natacha GRISONI (pouvoir à M. Christian DENANS) - Véronique LE FUR (pouvoir à Stéphan LUCIBELLO) & MM. André BERTERO - Alain BROUSSE - Christian DENANS - Stephan LUCIBELLO - Jean de PALEVILLE
 - et 2 voix contre : Mmes Mélanie GALVEZ et Sophie KERNEN
- APPROUVE la réalisation des projets précités,
 - CHARGE Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des B.D.R.,
 - FAIT INSCRIRE au Budget Primitif 2025 les crédits correspondants,
 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de Séance,

Christian DENANS

Le maire d'AURONS,

André BERTERO

Le maire d'Aurons certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'état et de sa publication.